ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 37949

Texte de la question

M Georges Colombier attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce, de l'artisanat et des services, sur les difficultes des artisans et commercants qui sont saignes a vif par les traites non payees de leurs clients. Le poids des retards et des impayes empeche l'embauche de jeunes. Il lui demande s'il serait possible de faire en sorte qu'une traite soit une reconnaissance de dette, tout comme un cheque.

Données clés

Auteur : M. Colombier Georges
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37949
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : commerce, artisanat et services
Ministère attributaire : commerce, artisanat et services

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1092